

Une « république des salafistes » dans la « cité des Papes » et un fiché S aux 195 téléphones portables

écrit par Maxime | 30 mai 2016



La « cité des Papes » abrite-t-elle une « république des salafistes » ?

Telle est la question posée courageusement par Paris Match et qui est à l'origine d'une polémique qui ne cesse d'enfler.

Cette année, l'hebdomadaire a en effet publié deux importants articles intitulés « *Avignon : la Reine-Jeanne, cité des islamistes* » et « *des salafistes* », offrant un sombre tableau de certains quartiers de la « cité des Papes ».

La reproduction de ces longs articles étant interdite, ils peuvent cependant être lus en ligne, notamment celui d'avril, dans lequel le journaliste relate les réactions violentes suscitées par son article de janvier :

<http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Avignon-La-Reine-Jeanne-cite-des-islamistes-941751>

(Note de Christine Tasin, il est ahurissant de voir un journaliste qui décrit une situation abominable avec

objectivité -lire attentivement les deux articles donnés en lien, ça vaut le détour- ajouter « *Tuer un musulman est un assassinat odieux, qui doit être vengé. Mais tuer un chrétien n'est pas un crime. C'est juste une proclamation, c'est mathématique* », m'avait-il expliqué. **A la lecture de ce Coran, Mahomet s'arracherait la barbe.**

<http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Avignon-Reine-Jeanne-la-cite-des-salafistes-903833>

La mairie d'Avignon avait rigoureusement contesté l'article de Paris Match, dénonçant une stigmatisation. Plusieurs articles abordent la réaction de la mairie :

<http://www.ledauphine.com/vaucluse/2016/01/20/malaise-apres-l-article-sur-la-reine-jeanne>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-reine-jeanne-avignon-cite-des-salafistes-pour-paris-match-1453283140>

<http://www.midilibre.fr/2016/01/22/reactions-apres-un-article-sur-le-salafisme-a-avignon,1274696.php>

<http://www.tribunejuive.info/societe/en-avignon-la-reine-blanche-la-cite-des-salafistes>

<http://www.laprovence.com/article/edition-grand-vaucluse/3882926/avignon-des-quartiers-stigmatises.html>

On apprend notamment à la lecture de [l'un d'eux](#) que la mairie s'est vu reprocher de « **prêter une salle municipale pour des cours de coran** », ce à quoi le maire Cécile Helle répond : « *ce sont des cours de langue étrangère d'origine mis en place en partenariat avec le consulat du Maroc et l'Éducation nationale pour l'apprentissage de la langue et de la culture* ».

Tout semble donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, comme dirait Pangloss !

C'est dans ce contexte que la semaine dernière (le **19 mai**), **la cour administrative d'appel de Marseille** a confirmé une assignation à résidence à Avignon dans le cadre de l'état d'urgence.

L'efficacité de cette mesure est très relative, mais sa contestation en justice par la personne visée par l'assignation à résidence révèle parfois des informations intéressantes.

On apprend ainsi que l'intéressé, fiché « S » et proche d'un imam salafiste radical possédait **195 téléphones portables et 209 clés USB...**

C'est d'autant plus impressionnant que l'intéressé ne justifiait ni d'un emploi, ni d'une recherche d'emploi, « *ses revenus officiels étant uniquement constitués par des aides sociales* » selon la décision judiciaire.

Multipliant les déplacements entre la France, la Belgique, l'Allemagne, il avait été « *contrôlé par la police belge le 22 octobre 2015 à Schaerbeek (Belgique) dans la banlieue de Bruxelles, à 5 kilomètres de Molenbeek, lieux connus pour abriter de nombreux islamistes radicaux* ».

Alors, est-ce un exemple parmi tant d'autres ou l'arbre qui cache la forêt ?

Affaire à suivre...